

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 22 décembre 2010

1.600.000 € supplémentaires pour les infrastructures sportives communales!

Dans le cadre du nouveau Plan quinquennal d'investissements pour les infrastructures sportives communales lancé en 2010, le Gouvernement bruxellois, à l'initiative du Ministre-Président **Charles Picqué** et du Ministre en charge du Sport à la COCOF **Emir Kir**, a décidé de compléter son soutien en 2010 à la construction ou la rénovation d'infrastructures sportives communales pour un montant de **1.603.000 €**. Rappelons qu'en novembre dernier, un premier train de subventions avait été décidé pour l'année 2010 pour un montant de **4.844.755€ (13 projets concernés)**. En tout, ce sont donc **6.447.755 €** qui auront été débloqués en 2010 pour les infrastructures sportives communales.

Ce montant de 1.603.000 € permettra la réalisation de 9 projets. Les voici:

- à *Berchem-Sainte-Agathe* :

- Parc Pirsoul – remplacement du tapis synthétique, CR¹: 18.700 €

- à *Forest* :

- Centre sportif du Bempt – réalisation des abords du clubhouse, CR: 116.500 €

- à *Jette* :

- Boulodrome Essegheem – aménagements intérieurs, CR: 155.300 €
- **Centre sportif du Heymbosh – remplacement du terrain synthétique n°2, CR: 201.900 €**
- **Stade communal – remplacement du terrain synthétique n°2, CR: 201.900 €**

- à *Molenbeek-Saint-Jean* :

- **Tennis Club « Le Chalet » - rénovation des vestiaires et des douches, CR: 403.900 €**

- à *Saint-Josse-ten-Noode* :

- Stade Georges Petre – travaux d'éclairage et de ventilation du hall de tennis, CR: 194.200 €

- à *Schaerbeek* :

- Terdelt, athlétisme – extension des sanitaires pour les enfants, CR: 155.300 €
- Terdelt – construction d'une structure pour la pétanque, CR: 155.300 €

¹ Contribution régionale

Ces subventions couvrent 60% des montants investis lorsqu'il s'agit de travaux sur les « grandes infrastructures sportives » et 50% des montants investis lorsqu'il s'agit de travaux sur les « petites infrastructures sportives », le reste étant à charge des communes bénéficiaires.

En lançant un nouveau Plan quinquennal d'investissements pour les infrastructures sportives communales (le premier, qui a couru de 2004 à 2009 a permis la réalisation de pas moins de 142 projets!), la volonté du Gouvernement est d'**investir plus de 30 millions d'euros dans les infrastructures sportives communales d'ici à 2015.**

Rappelons l'immense avantage de ce plan: permettre aux communes d'établir une **meilleure planification** dans l'élaboration de leurs dossiers concernant les projets d'infrastructures sportives. Ce plan est élaboré en étroite collaboration avec les communes, puisqu'il est établi sur base de leurs demandes et de leurs priorités. Celles-ci sont révisables annuellement. En effet, l'une des grandes spécificités de ce plan réside dans sa **flexibilité.**

Pour Charles Picqué : *« En investissant plus de 30 millions d'euros dans les infrastructures sportives communales d'ici à 2015 nous donnons la possibilité aux Bruxellois de pratiquer du sport dans des conditions adéquates et c'est également un facteur important de cohésion sociale. Si on ajoute à cela, les montants Beliris pour le plan de rénovation des piscines et les montants libérés dans le cadre de l'Image de Bruxelles pour les grands clubs, on constate que la Région a investi massivement dans le sport toutes catégories. »*

« Le plan pluriannuel nous permet d'équiper la Région bruxelloise, dans tous ses quartiers, d'infrastructures sportives de qualité, dans toutes les disciplines sportives, se réjouit quant à lui Emir Kir. Il s'attache à répondre aux besoins de chaque commune qui en formule la demande. Aucune demande n'est ignorée. Et ce, pour permettre à un maximum de Bruxellois de s'adonner à la pratique sportive dans les meilleures conditions. »

Contacts presse:

- Pour le Cabinet du Ministre-Président: Christine Léonard 0497/599.516
- Pour le Cabinet d'Emir Kir: Fabienne Defrance 02/506.34.19 ou 0499/588.300